

DEPARTEMENT
Du PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
de MONTREUIL-SUR-MER

Canton d'AUXI LE CHATEAU

Commune

d'AUBIN-Saint-VAAST

62140

Compte- rendu de la réunion de conseil municipal
du 19 Mai 2017

Etaient présents : Tous les membres

à l'exception de

Etaient absents : Monsieur Sébastien DELCOURT (procuration à Madame Corinne DELCOURT)

Secrétaire de séance : Michelle PENET

La séance commence par l'approbation du compte –rendu du 2 Mai 2017 : ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibération pour déterminer le nombre d'adjoints.

Monsieur Olivier POCLET s'adresse alors aux futurs adjoints, qui ne se sont pas encore nommés, il veut savoir « qui va faire quoi, si les personnes sont conscientes des charges à assumer (disponibilité, compétences...) » Pas de réponse.

Madame Betty DEMAREST intervient en expliquant le fonctionnement d'avant : deux adjoints, épaulés par des conseillers, assument les délégations qui leurs sont attribuées, et que cela coûte moins cher à la commune que 4 adjoints.

Ensuite, elle propose qu'il n'y ait qu'un seul adjoint, « on repart à zéro. » Il faut penser à l'intérêt de la commune et travailler dans ce sens pour une meilleure cohésion « puisque personne n'est véral »,

- S'ensuit, alors, la délibération sur le nombre d'adjoints, (vote à bulletins secrets):

Un adjoint : pour : 6, contre : 8

Deux adjoints : pour : 6, contre : 8

Trois adjoints : pour : 2, contre : 12

Quatre adjoints : pour : 8, contre : 6

Suite à ce vote, le nombre d'adjoints est fixé à 4.

Election de nouveaux adjoints

Premier adjoint, candidats : Michel DENEUVILLE et Corinne DELCOURT

Michel DENEUVILLE : 8 voix.

Corinne DELCOURT : 6 voix.

Monsieur Deneuille a été proclamé 1^{er} adjoint et immédiatement installé

Deuxième adjoint, candidate : Catherine VICTORIA

Catherine VICTORIA : 12 voix

Bulletins blancs : 2

Madame VICTORIA Catherine a été proclamé 2^{ème} adjoint et immédiatement installée

Troisième adjoint, candidats : Marc VANOVERSCHELDE et Mélanie FAUQUET.

Marc VANOVERSCHELDE : 7 voix

Mélanie FAUQUET : 6 voix

Bulletin blanc : 1

Monsieur VANOVERSCHELDE Marc a été proclamé 3^{ème} adjoint et immédiatement installé

Quatrième adjoint, candidats : Murielle MACREZ et Olivier POCLET.

Murielle MACREZ : 7 voix

Olivier POCLET : 6 voix

Bulletin blanc : 1

Madame MACREZ Murielle a été proclamé 4^{ème} adjoint et immédiatement installée

A la demande de Mélanie FAUQUET, chaque adjoint élu informe le conseil de ce qu'il souhaite faire

- Catherine VICTORIA assure qu'elle sera dans la continuité de ce qui a été réalisé depuis trois ans.
- Murielle MACREZ souhaiterait s'occuper des associations, de la ducasse et des manifestations diverses.
- Marc VANOVERSCHELDE souhaiterait s'intéresser aux finances et a d'autres choses qu'on voudra bien lui proposer...
- Michel DENEUVILLE, intéressé par le camping expose « j'ai de l'expérience, je peux tout faire », « avec mes 3 mandats... », Monsieur Poclet intervient « Mais le camping, qui ira à 23H quand on vous appellera ? » M. Deneuille répond qu'il l'a fait durant son précédent mandat et que cela ne lui pose pas de problème.

Tarification de l'électricité au camping en cas de demande d'augmentation d'ampérage.

Olivier POCLET parle de la tarification de l'électricité du camping et explique que des campeurs, devant s'équiper d'appareil médicaux souhaitent augmenter la puissance d'ampérage moyennant un supplément financier. Sa proposition de faire payer 280€ de surplus pour un ampérage de 10 A au lieu de 6 A, pour 7 mois /année pour les campeurs qui en feront la demande est approuvée, ses demandes seront acceptées sous réserve de présentation de justificatifs médicaux.

Questions diverses

Madame le Maire informe que l'état des restes à recouvrir (impayés divers : locations salle, camping...) par la commune sera transféré aux élus par mail.

Tours de garde pour les élections législatives : identiques aux élections présidentielles, Ph.et Mich. PENET, absents le 11/06/2017, se feront remplacer.

Olivier POCLET dit ensuite qu'il y a beaucoup de demandes de travaux pour le camping et qu'il faut s'y intéresser vite...

En conclusion, Madame le Maire précise qu'elle reste Maire et que tout doit transiter par la mairie puisque c'est elle qui signe au final.

Fin de séance.